



Seine-Saint-Denis : les batailles de l'emploi et de l'insertion

CLIQUEZ ICI
POUR DÉCOUVRIR LE RAPPORT

Paris, le 27 mai 2020 - La Seine-Saint-Denis est en première ligne de la crise sanitaire et désormais économique que nous traversons. Comprendre ce territoire et y agir efficacement pour l'emploi et l'insertion doit plus que jamais être une priorité.

C'est tout l'objet du rapport *Seine-Saint-Denis : les batailles de l'emploi et de l'insertion* publié aujourd'hui par l'Institut Montaigne avec le soutien de J.P. Morgan. À partir d'une centaine d'auditions (acteurs locaux, décideurs publics, chefs d'entreprises, habitants, sociologues, etc.) et d'un recueil inédit de données, ce travail dresse un état des lieux complet de la situation économique et sociale du département et des pistes d'actions pour optimiser le travail de terrain.

S'il fait face à un taux de pauvreté nettement supérieur à la moyenne métropolitaine et à un taux de chômage très élevé - notamment chez les plus jeunes -, il est aussi l'un des territoires les plus prometteurs du fait de la jeunesse de sa population et de sa proximité avec la capitale. Il doit pouvoir capitaliser sur les projets majeurs qui y seront développés dans les vingt prochaines années. Le département de la Seine-Saint-Denis va en effet être profondément redessiné. La vague exceptionnelle de grands travaux programmée dans le département - plus de 20 milliards d'euros d'investissements publics - est une opportunité incontournable de permettre une insertion par l'activité économique des personnes les plus éloignées de l'emploi.

“La situation en Seine-Saint-Denis au regard de l'emploi et de l'insertion reste très préoccupante. Mais elle ne s'explique pas seulement par les moyens qui y sont déployés. Le manque de coopération entre les différents acteurs est une raison majeure de l'impact relatif des politiques mises en place. À partir de ce constat, nous nous sommes attachés à formuler des actions concrètes pour gagner collectivement les batailles de l'emploi et de l'insertion en Seine-Saint-Denis. Avec la crise liée au Covid-19, ces sujets - y compris sous leur dimension financière, par exemple de financement du RSA - sont plus que jamais devant nous dans ce département. Partager nos conclusions aujourd'hui nous semble donc être une priorité pour enclencher des initiatives concrètes” explique Agnès Audier, rapporteure générale de ce travail de l'Institut Montaigne.

État des lieux de la Seine-Saint-Denis : un territoire dynamique mais paradoxal

La Seine-Saint-Denis compte près d'une personne sur trois vivant en dessous du seuil de pauvreté. Dans une commune sur quatre, le taux de chômage est près de trois fois supérieur à la moyenne nationale et plus d'une personne sur dix dans le département survit grâce au revenu de solidarité active (RSA), un ratio deux fois supérieur à la moyenne nationale. La dynamique économique du département (la Seine-Saint-Denis a vu la création de 117 754 emplois entre 1997 et 2013 et a vu s'implanter un grand nombre de sièges sociaux d'entreprises de services) ne profite que très faiblement à ses habitants, qui, faute de compétences adéquates, probablement également faute de connaissance des codes professionnels pour les plus jeunes, ne peuvent prétendre aux offres d'emplois de cadres et de professions intellectuelles induites par le passage d'une économie industrielle à une économie tertiaire. La Seine-Saint-Denis est ainsi traversée chaque jour par plus de 500 000 "navetteurs" : des résidents extérieurs au département viennent occuper en Seine-Saint-Denis des postes exigeants avec un haut niveau de qualification, tandis que les habitants du département font le chemin inverse.

Éducation, travaux et numérique : de grands défis à relever

De réels enjeux liés au système éducatif

Malgré les efforts déployés par l'Éducation nationale depuis plusieurs années pour permettre aux élèves les plus défavorisés de réussir, particulièrement en Seine-Saint-Denis, les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes restent un problème. Seul un jeune sur quatre sort du système éducatif diplômé de l'enseignement supérieur contre 40 % en Île-de-France, et 39 % des jeunes Séquanos-Dionysiens sortent du système éducatif avec pour diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, délivré à la fin de la classe de troisième, contre seulement 26 % en Île-de-France. Une stratégie imparfaite de gestion des ressources humaines dans le département aboutit, dans le domaine de l'éducation, à ce que des enseignants débutants soient affectés dans des établissements confrontés aux plus grandes difficultés scolaires et à un *turnover* important des équipes pédagogiques. Par ailleurs, l'absence d'une réelle politique de prévention des difficultés scolaires, d'orientation, de remédiation et d'accompagnement vers l'emploi ne permet pas de répondre efficacement aux besoins de la population.

La coopération des acteurs à l'heure des grands travaux

Le département de la Seine-Saint-Denis va être profondément redessiné durant les vingt prochaines années. La vague exceptionnelle de grands travaux (le Grand Paris, la Cité olympique, l'extension de Roissy - terminal 4 -, le CDG express et le nouvel hôpital de l'APHP) programmée dans le département est une opportunité exceptionnelle de permettre une insertion par l'activité économique des personnes les plus éloignées de l'emploi. Il est impératif de construire une vision consolidée des besoins prévisionnels en emplois et en compétences, et pour l'ensemble des chantiers : cette prévision globalisée permettrait de mettre en place un projet volontariste pour améliorer l'employabilité des habitants, et attirer jeunes et demandeurs d'emploi vers les métiers qui recrutent. Par ailleurs, la mobilisation des clauses sociales dans les marchés publics, faite pour faciliter l'insertion économique par l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées, doit davantage s'accompagner de l'engagement de toutes les parties.

Coopérer pour réussir une révolution numérique

Un projet de transformation numérique ambitieux serait l'occasion de profondément transformer les actions engagées dans le département. Il éviterait la création d'un fossé numérique grâce à une politique d'inclusion énergique, tant sur les champs publics que privés. La Seine-Saint-Denis présente de nombreux atouts et de nombreuses difficultés propres : des approches numériques pourraient permettre de vaincre certaines barrières, et constitueraient un terreau propice à l'engagement d'une véritable transformation sociale. Plusieurs domaines clés ont été identifiés comme devant servir de piliers à l'émergence d'un plan ambitieux.

Le manque de coopération entre les acteurs : barrière majeure et sous-estimée pour l'emploi et l'insertion en Seine-Saint-Denis

Le manque de coopération entre les acteurs est constaté **dans tous les domaines et à tous les échelons territoriaux en Seine-Saint-Denis**. Les contrats de ville, négociés au niveau des intercommunalités sont le plus souvent davantage des accords de co-financement que de véritables outils de coopération visant à la réalisation d'objectifs communs autour des parcours de vie des habitants. Les relations entre les établissements scolaires et les entreprises sont le plus souvent trop ténues. Les grands chantiers d'infrastructures ne bénéficient pas assez d'une approche globale, et les plans d'accompagnement vers l'emploi manquent d'implication d'acteurs variés et plus nombreux, pour conjuguer leurs points de vue et leurs ressources.

Résultat de ces fonctionnements trop en silo, des sujets lourds identifiés depuis longtemps ne sont pas traités. La question de la péréquation financière du financement du RSA peut ainsi se lire comme un enjeu de coopération entre l'État et la tutelle territoriale. La liste des fonctionnements en silo et des risques associés est longue, à laquelle il convient d'ajouter des sujets aussi variés que les places de crèches pour les femmes au RSA majoré, ou les cours de français pour les habitants arrivés depuis plusieurs années et l'orientation des jeunes. De même l'action publique gagnerait à faire travailler ensemble des acteurs locaux et de l'ESS, plutôt qu'à le mettre en concurrence dans une dynamique d'appels à projets qui atteint ses limites.

Les quatre objectifs fixés par l'Institut Montaigne pour lever les barrières à l'emploi et l'insertion en Seine-Saint-Denis

Objectif 1 - Crédibiliser l'action publique par une impulsion forte et volontariste d'un État exemplaire

Compte tenu du contexte très particulier du département, l'État a un rôle central pour impulser une véritable coopération entre les acteurs de terrain. Parmi les conditions nécessaires à cette coopération du terrain, la rapidité de mise en œuvre de ses décisions - notamment les mesures annoncées par le Premier ministre le 31 octobre 2019 - est indispensable pour traduire une volonté forte de changement. Par ailleurs, la capacité de l'État à accompagner le département notamment pour dégager de nouvelles marges financières pour l'insertion des allocataires du RSA serait un deuxième signe important.

Objectif 2 - Favoriser une coopération efficace entre acteurs publics et privés sur les enjeux d'emploi, d'insertion, d'école et d'enseignement supérieur

S'accorder collectivement sur les filières porteuses d'emplois, construire des formations attractives pour les jeunes (et moins jeunes), accompagner les jeunes dans leur orientation et dans leur premier emploi, mieux fédérer les initiatives, notamment des entreprises privées, tels sont les enjeux d'une nouvelle coopération à bâtir pour faciliter la réussite éducative. Un test à grande échelle devrait impliquer un mécanisme d'assistance des difficultés rencontrées par les entreprises après l'embauche. Un diagnostic précis des politiques publiques en souffrance devrait permettre de redonner des perspectives : par exemple, le Français Langue Étrangère (FLE) qui ne doit plus se limiter aux primo-arrivants ; les classes de transition pour jeunes de plus de 16 ans maîtrisant mal le français, l'accessibilité aux places de crèches pour les enfants de demandeurs d'emploi, ou un programme spécifique ambitieux de suivi pour les jeunes qui accèdent à l'Université.

Objectif 3 - Coopérer pour maximiser l'impact des grands travaux sous maîtrise d'ouvrage publique

Travailler à une vision consolidée des besoins prévisionnels en emplois et en compétences devra permettre d'amplifier des projets volontaristes visant à attirer les jeunes et des demandeurs d'emploi vers les métiers qui recrutent. Cette approche doit viser aussi à une adaptation des offres

des entreprises d'insertion, et des clauses sociales, fléchées sur le département, pour attirer les personnes qui en sont les plus éloignées.

Objectif 4 - Réussir la révolution numérique en Seine-Saint-Denis

Le travail propose une véritable transformation numérique à l'échelle départementale. Par sa composition, par l'importance des jeunes, par ses perspectives d'emploi soutenues par les nombreux investissements, le département est propice au développement d'expérimentations et de déploiement de solutions numériques dans tous les domaines : de l'éducation, de la e-administration, des parcours professionnels, de la santé ou de l'organisation même des grands travaux, ou pépinières pour entreprises digitales. Un tel programme serait accompagné d'un grand plan d'inclusion digitale. Ainsi la Seine-Saint-Denis pourrait devenir le laboratoire privilégié d'une approche territoriale pragmatique de la transformation digitale au service des habitants, et en faire un avantage territorial compétitif.

CONNECTEZ-VOUS À LA PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE EN LIVE SUR FACEBOOK ET TWITTER LE 12 JUIN À 14h30

Seine-Saint-Denis : comment lever les barrières à l'emploi ?
Le 12 juin à 14h30 sur les pages Facebook et Twitter de l'Institut Montaigne.

En présence notamment de **Julien Denormandie**, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, et de **Stéphane Troussel**, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

ACCÉDEZ AU DÉTAIL DES PROPOSITIONS

**CLIQUEZ ICI
POUR DÉCOUVRIR LE RAPPORT**

**Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).
Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).**

Lara Oliveau, responsable de la communication et des relations presse
06 99 79 43 62 ; loliveau@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne : *think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.*

[Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, cliquez ici.](#)